



Pourquoi une Plate-forme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophe au Maroc?

www.unisdr.org

Stratégie Internationale de Prévention de Catastrophe des Nations Unies (ONU-SIPC)

Groupe de Travail 1: Pourquoi « Une Plateforme Nationale » ?

Discutez dans votre Groupe de Travail: **Avons-nous besoin? / Pourquoi avons-nous besoin d'une PN?**

Consignes de travail:

Faites une analyse de problème

1. Qu'est-ce qui existe pour coordonner la réduction des risques de catastrophes?
2. A quel degré est-ce utile/ fonctionnelle?
3. Quelles sont les contraintes actuelles/ Qu'est-ce qui doit être changé/amélioré?
4. Comment une meilleure coordination peut aider/ Quelles sont les opportunités d'une meilleure coordination?

Justification pour la mise en place d'une Plate-forme nationale – La perspective ONU-SIPC

“Toutes les sphères du gouvernement, tous les secteurs de la société et chaque discipline professionnelle ont la responsabilité d'examiner comment ils peuvent contribuer à réduire le risque au sein de leur propre sphère de responsabilité...”

“Chaque citoyen peut contribuer à la RRC en pensant sûreté et en agissant sûrement.”

De l'introduction à la loi Sud Africaine de la Gestion des Catastrophes (2002) comme présenté par le Centre de la ville du Cap pour la Gestion du Risque de Catastrophe... Pour usage par les conseillers et les fonctionnaires responsables de la Gestion du Risque de Catastrophe

Justifications pour une Plate-forme nationale (suite)

Les Risques de Catastrophes - Quelques domaines pertinents menant aux intervenants

Intérêts professionnels, académiques, appliqués

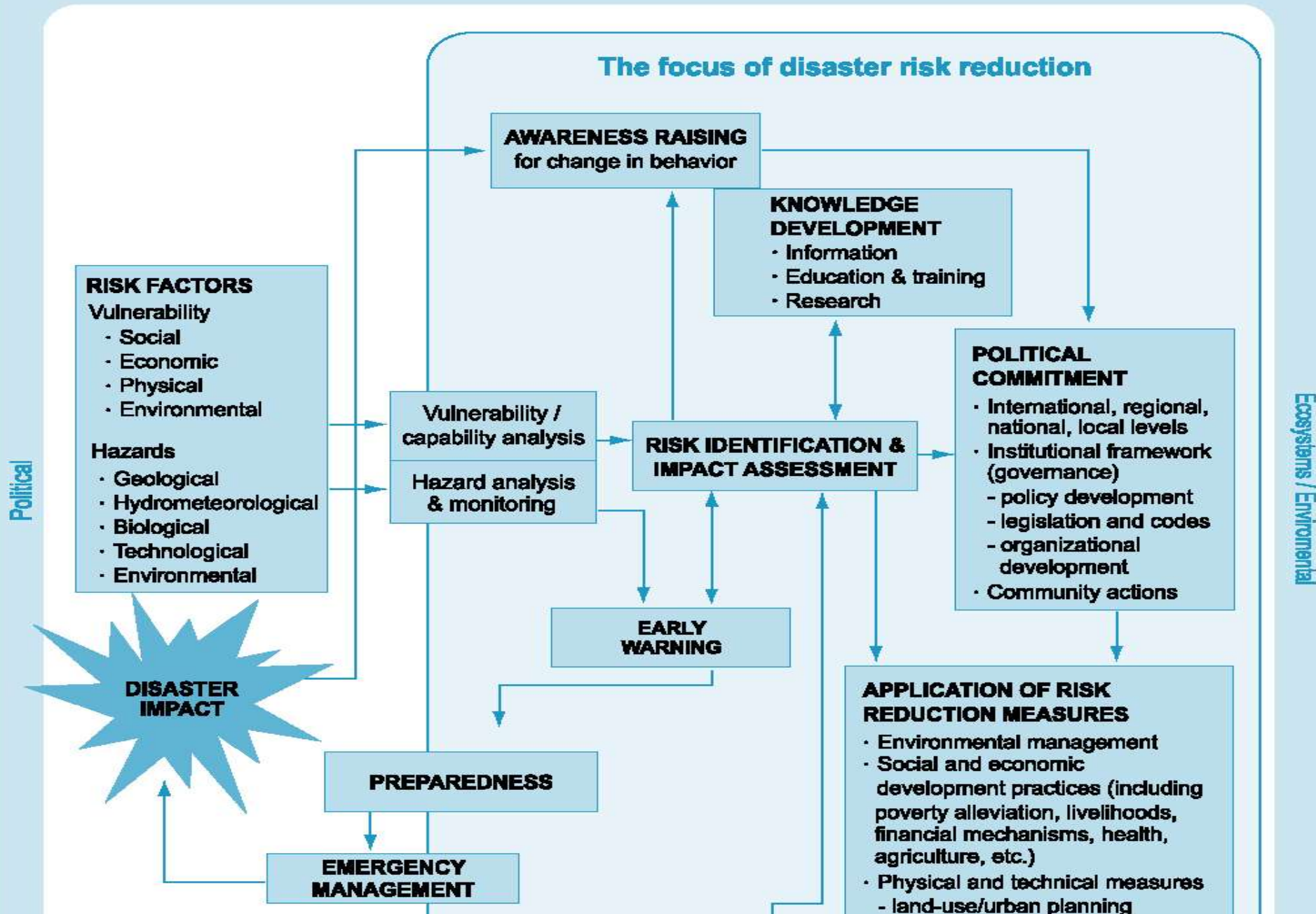
- Economie (coût-bénéfice de la RRC, le coût réel de l'inaction)
- Santé Publique, Epidémiologie
- Alimentation et moyens de subsistance, production
- Sciences géographie (habitats humains) & physiques (dangers naturels)
- Professions de planification (exploitation des terres)
- Ressources naturelles, gestion environnementale
- Changement de climat
- Sciences sociales, Sociologie, Anthropologie
- Education
- Evaluation de risque (et vulnérabilité)
- Ingénierie, Infrastructure, installations physiques
- Administration Publique
- Secteur privé dans son ensemble
- Assurances

Pourquoi une Plateforme Nationale pour la RRC?

- La RRC est une question complexe qui demande une coopération étroite entre les différents intervenants et secteurs
- Elle requiert des compétences et des connaissances techniques et une vision holistique (création et échange)
- Elle est cruciale pour intégrer la RRC dans les plans de développement et la pratique

Sustainable development context

Socio-cultural



RESUME du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes

Résultat escompté, buts stratégiques et actions prioritaires pour 2005-2015 :

Résultat escompté
La réduction de manière substantielle des pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les pays en biens sociaux, économiques et environnementaux dus à des catastrophes.

Buts Stratégiques

Intégration de la réduction des risques liés aux catastrophes dans les politiques et la planification du développement durable.

Mise en place et renforcement des institutions, des mécanismes et des moyens pour renforcer la capacité de récupération des pays face aux risques.

Incorporation systématique des méthodes de réduction des risques dans la mise en œuvre des programmes d'urgence de préparation, de lutte et de récupération.

Actions prioritaires

1. Assurer que la réduction des risques liés aux catastrophes est une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide.

- Des mécanismes institutionnels pour la RRC* (Plates-formes nationales);
- Des responsabilités précises;
- La RRC incluse dans les politiques et les plans de développement sectoriels et plurisectoriels;
- Législation pour soutenir la RRC;
- Écentralisation des responsabilités et des ressources;
- Évaluation des ressources humaines et des capacités;
- Promouvoir l'engagement politique;
- Participation communautaire.

2. Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce.

- Évaluations des risques et cartographies; élaboration et diffusion des risques divers;
- Indicateurs pour les risques de catastrophe et la vulnérabilité;
- Données et informations statistiques sur les pertes;
- Les alertes précoces: axées sur les populations, les systèmes d'information et les politiques publiques;
- Développement des domaines scientifiques et technologiques; Échange d'informations; Observation le remote depuis l'espace;
- Modèles climatiques et prévisions, alerte précoce;
- Risques émergents et régionaux.

3. Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sûreté et avec une capacité de récupération à tous les niveaux.

- Échange d'information et coopération;
- Réseaux interdisciplinaires et inter-régionaux; dialogue;
- Utilisation d'une terminologie standard internationale pour la RRC;
- Introduire la RRC dans les programmes scolaires, l'éducation formelle et informelle;
- Formation et enseignement sur la RRC au niveau des communautés, des autorités locales, de secteurs ciblés et égalité d'accès;
- Capacité de recherche: multidisciplinaire, socio-économique; application;
- Sensibilisation du public et des médias.

4. Réduire les facteurs de risques sous-jacents.

- Écosystèmes durables et gestion de l'environnement;
- Intégration des Stratégies de la RRC tenant compte des changements climatiques;
- Sécurité alimentaire pour la résilience des collectivités;
- Intégration de la RRC dans le secteur de la santé et des hôpitaux à l'abri des catastrophes;
- Protection des infrastructures publiques destinées aux secours d'urgence;
- Plans de récupération et des acquis sociaux sûrs;
- Réduction de la vulnérabilité par la diversification des sources de revenus;
- Mécanismes de partage des risques financiers;
- Partenariat entre les secteurs public et privé;
- Plans d'aménagement du territoire et les codes/normes de construction;

5. Renforcer la préparation face aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.

- Capacités politiques, techniques et institutionnelles;
- Dialogue, échange d'information et coordination entre les gestionnaires des effets de catastrophes et les secteurs pour le développement;
- Approches régionales en matière de réponse aux catastrophes, avec la réduction des risques pour thème principal;
- Révision et pratique des plans de contingence;
- Fonds de secours;
- Volontariat et participation.

Questions intersectorielles

Approches multirisques

Égalité des sexes et diversité culturelle

Participation communautaire et volontariat

Renforcement des capacités et transfert de technologie

Mise en Oeuvre et Suivi

Afin d'atteindre les objectifs et d'agir en fonction des priorités identifiées dans le CHA, les tâches suivantes ont été identifiées pour assurer la mise en oeuvre et le suivi par les Etats et les organisations Régionales et Internationales, en collaboration avec la société civile et d'autres intervenants. Les partenaires de la SPC, en particulier la SPC et son secrétariat, doivent agir pour la mise en oeuvre du CHA.

Considérations générales

Mise en oeuvre réalisée par différents intervenants, avec une approche multisectorielle, la participation des sociétés civiles (ONG, OCB, volontaires), la communauté scientifique & le secteur privé est vitale

Etats responsables en premier lieu ; Un environnement international propice est vital, y compris des capacités régionales renforcées

Etablir des partenariats multi-intervenants

Attention particulière aux :
- Petits Etats insulaires : la Stratégie de file Mauricie ;
- Pays les moins avancés ;
- Afrique

Les Etats et les organisations régionales et internationales doivent améliorer la coordination entre eux et une Stratégie renforcée pour la réduction des risques liés aux catastrophes (RRC)

Suivi intégré avec celui d'autres Conférences majeures relatives aux thèmes de la RRC ; examens appropriés

Acteurs

	Gouvernements	Organisations Régionales et Institutions	Organisations Internationales (Système des Nations Unies et IFIs inclus)
Tâches critiques	<ul style="list-style-type: none"> Designier des mécanismes nationaux de coordination pour la application et le suivi auprès du Secrétariat de la SIPC Evaluation des bases nationales sur la situation de la RRC Publier et mettre à jour un résumé des programmes nationaux pour la RRC y compris des programmes de coopération internationale; Elaborer des procédures pour examiner les progrès accomplis au niveau national y compris des systèmes d'analyse des coûts/bénéfices et de surveillance continue des risques Envisager d'accéder, d'approuver ou de ratifier des instruments juridiques internationaux pertinents et d'assurer leur application ; Promouvoir l'intégration de la RRC avec la variabilité et les changements climatiques dans les stratégies de RRC et d'adaptation aux changements climatiques; assurer une gestion des risques liés aux aléas géologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des programmes régionaux, notamment des programmes de coopération technique, de développement des capacités, de méthodologies et de normes de surveillance et d'évaluation des aléas et de la vulnérabilité, l'échange d'information et la mobilisation efficace des ressources ; Dresser et publier les évaluations de base d'ordre régional et sous régional; Coordonner et publier des études périodiques sur les progrès réalisés et les besoins d'appui, et assister les pays pour la préparation de rapports nationaux; Etablir des centres d'experts pour la collaboration régionale; Soutenir le développement de mécanismes régionaux et des capacités d'alerte précoce, y compris les tsunamis. 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans l'application de la SIPC en encourageant l'intégration de la RRC dans les domaines de développement durable et humanitaires; Renforcer les capacités du système des NU pour aider les pays en développement sujets à des catastrophes en RRC et de mettre en oeuvre des mesures d'évaluation des progrès; Identifier des actions qui aident les pays en voie de développement sujets à des catastrophes à appliquer le CAH, veiller à leur intégration et à l'allocation adéquate de fonds, aider à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux pour la RRC; Intégrer des actions dans des mécanismes de coordination pertinents (ENUD, CPIO, CR et équipes des NU dans les pays assistés); Intégrer la RRC dans les dispositifs d'aide au développement tels que les BCP/PNUAD (Bilan commun des pays), DSRP; En collaboration avec les réseaux et l'aide des plates-formes: collecte d'information et de prévisions sur les aléas naturels et les risques; systèmes d'alerte précoce ; échange de données sans restriction; Soutenir les pays avec une aide d'urgence internationale coordonnée, pour réduire leur vulnérabilité et accroître leurs capacités Renforcer les mécanismes internationaux pour aider à la récupération des états sinistrés avec les méthodes de la RRC Adapter et renforcer la formation sur la RRC et les capacités pour gérer les catastrophes

SIPC (Groupe de travail interinstitutionnel pour la réduction des catastrophes & Secrétariat)

- Concevoir une matrice des rôles et des initiatives pour le suivi du CHA;
- Faciliter la coordination d'actions efficaces au sein du système des NU et autres entités internationales et régionales pour la réalisation du CHA, identifier les lacunes, finaliser le processus de développement des lignes directrices, et des outils politiques pour tous les domaines prioritaires;
- Assister les consultations en vue d'élaborer des indicateurs génériques, réalistes et mesurables ; qui pourraient aider les Etats à mesurer leurs progrès dans la réalisation du CHA;

- Soutenir les plates-formes nationales et la coordination régionale;
- Créer des partenariats utiles avec la Commission pour le Développement durable
- Stimuler les échanges, la compilation, la synthèse et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés;
- Faire périodiquement le point sur les progrès pour la réalisation des objectifs du CHA et présenter des rapports à l'AGNU & autres organes des NU.

MOBILISATION DES RESSOURCES Etats & Organisations régionales et internationales

- Mobiliser les ressources et les moyens des différents organes nationaux, régionaux et internationaux, y compris le système des NU
- Pourvoir à la mise en oeuvre du CHA dans les pays en voie de développement sujets à des catastrophes, à travers une assistance technique et financière, l'examen du problème de financement tolérable, le transfert de technologies, les partenariats entre les secteurs public et privé ainsi que la coopération Nord-Sud et Sud-Sud;
- Intégrer les mesures de RRC dans les programmes multilatéraux et bilatéraux d'aide au développement;
- Promouvoir des contributions financières volontaires appropriées au Fonds d'affectation spéciale des NU pour la réduction des catastrophes afin de soutenir les activités de suivi du CHA, examiner l'usage et les possibilités d'expansion du fonds;
- Conclure des partenariats afin d'appliquer des projets de répartition des risques, réduire les primes d'assurance, augmenter leur couverture et augmenter le financement pour les opérations de reconstruction après les désastres, grâce à des partenariats public-privé. Promouvoir un environnement qui favorise une culture d'assurance dans les pays en voie de développement.

Justifications pour une Plate-forme Nationale

- Assure une meilleure coordination
- Tous “sous le même parapluie”
- Inclusive
- Un “Point d’Entrée” (un Guichet Unique) pour discuter, planifier, surveiller, et rapporter sur la PRC dans le pays
- Réduit les structures parallèles et la duplication
- Centralise l’information et maintient des données historiques

Raisons pour une Plateforme Nationale

- Mène à des meilleures leçons d'apprentissage- évite “de réinventer la roue”, économise les ressources
- Facilite la mobilisation des ressources d'une manière coordonnée, en évitant la concurrence
- Met les interventions de la RRC sur un fondement à plus long terme, sur la base d'une structure plus solide et des forces plus combinées
- Rend la gestion du risque de catastrophe plus efficace et efficiente
- C'est un processus essentiellement démocratique et participatif

Justification pour une Plate-forme Nationale

La Plate-forme nationale du Sri Lanka

Suite au tsunami de l'océan indien en 2004

Pas d'aperçu des activités extérieures (principalement l'assistance humanitaire) – se multiplie

Duplication des efforts

Manque de coordination

La Plate-forme nationale d'Italie

Le tremblement de terre de 1980 a révélé des problèmes, nul n'étant en charge de la coordination de la gestion de catastrophe

La Plateforme examine à la fois le risque et les catastrophes

Succès des Plates-formes Nationales

OUGANDA: La Plate-forme en tant que mécanisme multi-intervenants dirige le développement d'une stratégie de mise en œuvre de la politique de RRC du pays. Ceci se passe sous la direction du Bureau du Premier ministre à la suite d'un processus très inclusif et consultatif impliquant tous les membres de la plateforme nationale, y compris la société civile

SRI LANKA: Le Comité de coordination des catastrophes nationales (PN) a élaboré d'autres matériels de sensibilisation sur la gestion des catastrophes pour les classes scolaires 9-11 (ans). La gestion des risques est déjà incluse dans le cursus scolaire. Le travail s'est fait en collaboration avec l'Institut national pour l'éducation au Sri Lanka.

Succès des Plates-formes Nationales

INDONESIE: Le Ministère de la Planification a été le fer de lance pour la RRC et a développé un ensemble complet d'instruments législatifs et de politique pour la RRC. Ce travail s'est fait par des réunions multipartites impliquant les futurs membres de la Plate-forme nationale. La Plate-forme nationale a mis en place une analyse détaillée sur les pertes liées aux catastrophes "*DesInventar*" base de données historique de perte en cas de catastrophe, qui sert à la planification du développement au niveau communautaire.

PANAMA: La Plate-forme nationale a été impliqué dans la préparation de la loi nationale sur la gestion intégrée du risque (2011). Il est basé sur la politique de l'Amérique centrale de gestion intégrée des risques.